



PRÉFET DE LA REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**Arrêté n° 2020/8 portant inscription au titre des monuments historiques
d'objets mobiliers conservés à Lons-Le-Saunier (Jura)**

Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté
Préfet de la Côte d'Or
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 14 novembre 2019,

Vu la lettre de Monsieur Guillaume Ducolomb Directeur du Centre Hospitalier Jura Sud, propriétaire, en date du 24 octobre 2019 portant adhésion à l'inscription,

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

Considérant que la conservation des objets désignés ci-après présente, au point de vue de l'art et de l'histoire un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation,

arrête :

Article 1^{er} : Sont inscrits au titre des monuments historiques les objets mobiliers suivants:

- *carillon de l'Hôtel-Dieu, composé de 3 cloches, 1755*

PM39003609

Mobilier provenant de l'Hôtel-Dieu, déposé dans la maison de retraite En Chaudon :

- *2 meubles bas de la cuisine*

3610

- *armoire comtoise décrite en 1760*

3611

- *commode style régence, XVIII^e siècle*

3612

- *commode de la pharmacie, XVIII^e siècle*

3613

- *tabouret provenant de l'ancienne salle des malades, fin XVIII^e siècle*

3614

- *table provenant de l'ancienne salle des malades, XVIII^e siècle*

3615

- *cabinet à une porte dit « homme debout »*

3616

- *vasque de la cuisine, pierre, 1746*

3617

- *médaille Pasteur, Crançot de Félix Roy, bronze et pierre, 1923*

PM39003618

conservés dans l'ancien Hôpital Hôtel Dieu de Lons-Le-Saunier (Jura) et appartenant au Centre Hospitalier Jura Sud.